

## LISTES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PROMPSAT DU 7 FEVRIER 2024

N° de délibération	Date du Conseil Municipal	DOMAINES	Projet	Objet	Nombres de Conseillers présents	procurations	vote		
							POUR	CONTRE	ABSTENTION
<a href="#">2024-07-02-001</a>	07/02/2024	PATRIMOINE	<b>REPRISE DE CONCESSIONS EN ÉTAT D'ABANDON</b>	Article 1 : que les concessions en état d'abandon figurant sur la liste annexée sont reprises par la commune. Article 2 : d'autoriser le Maire à prendre un arrêté municipal prononçant leur reprise dont il assurera la publicité conformément à la réglementation en vigueur. Article 3 : que les terrains ainsi libérés seront mis en service pour de nouvelles concessions. Article 4 : de charger Monsieur le Maire de prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération	7	2	9	0	0
<a href="#">2024-07-02-002</a>	07/02/2024	PATRIMOINE	<b>DEMANDE DE DELIVRANCE DE COUPE DE BOIS</b>	DESIGNE Madame CROS Laurette, et Messieurs ROUGIER Bruno et CHAPUT Hubert comme responsables de cette coupe	7	2	9	0	0
<a href="#">2024-07-02-003</a>	07/02/2024	SUBVENTIONS	<b>Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux ET du Fond des Initiatives Communales pour l'adressage de la commune</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•De déposer un dossier de demande de subvention dans le cadre de la DETR pour la réalisation de l'adressage de la commune dont le montant estimatif s'élève à 4735,19 €uros H.T.</li> <li>•De déposer un dossier de demande de subvention dans le cadre du FIC pour la réalisation de l'adressage de la commune dont le montant estimatif s'élève à 4735,19 €uros H.T.</li> </ul>	7	2	9	0	0
<a href="#">2024-07-02-004</a>	07/02/2024	RH	<b>PORTANT ADHESION AU POLE SANTE AU TRAVAIL DU CENTRE DE GESTION DU PUY-DE-DÔME</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•D'adhérer à compter du 1er janvier 2024 à l'ensemble des prestations offertes par le Pôle santé au travail (option 1)</li> <li>•D'autorise le Maire à signer la convention proposée par le Centre de gestion du Puy-de-Dôme,</li> <li>•A inscrire les crédits correspondants au budget de la collectivité selon les modalités détaillées dans la convention d'adhésion au Pôle santé au travail.</li> </ul>	7	2	9	0	0
<a href="#">2024-07-02-005</a>	07/02/2024	VOIRIE	<b>MODALITES DE COOPERATION ENTRE LE DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME ET LA COMMUNE DE PROMPSAT, CONCERNANT L'EXERCICE DU SERVICE DE VIABILITE HIVERNALE SUR LEUR DOMAINE PUBLIC ROUTIER RESPECTIF</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•D'approuver la passation de la présente convention de coopération avec le département du Puy-de-Dôme</li> <li>• D'autorise le Maire à signer la convention proposée par le département du Puy-de-Dôme</li> </ul>	7	2	9	0	0